

Les grands motets de CAMPRA La basse continue non chiffrée

Nous avons la chance de posséder les manuscrits autographes des grands motets de CAMPRA (BNF, site Gallica). Les manuscrits portent le titre de « motet » ; les quelques grands motets édités du vivant du compositeur, portent le titre de « pseume ». Ces manuscrits sont intéressants à plus d'un titre : traces de composition - hésitations du compositeur qui raye parfois ce qu'il a écrit, ou apporte des modifications - écriture de basses pour orgue, écrites un peu comme ce que l'on faisait pour la contrebasse.

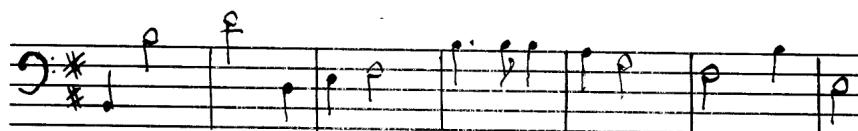
La partie de basse continue est donc particulièrement intéressante.

• *Les chiffrages.*

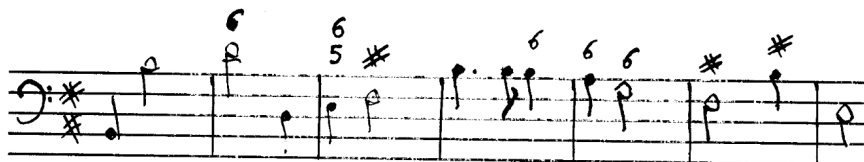
Le compositeur n'indique aucun accord sur les parties de basse continue. Il est bien évident que lors d'une édition, le compositeur donne au graveur ou à l'éditeur une mise au propre avec une basse continue chiffrée. Voici un exemple.

Pseume « *Deus in nomine tuo salvum me fac* », manuscrit autographe.

Page 33, basse continue non chiffrée :



Edition gravée, page 1, basse continue chiffrée :



• *Importance de basson.*

La plupart des compositeurs français de cette époque accordent une grande place au basson. Parfois cet instrument double la partie de basse continue, mais souvent

s'échappe pour doubler une partie de basse du chœur, ou pour jouer une partie qui lui est propre.

Pseaume « *Miserere mei Deus* », manuscrit autographe.

Page 35: duo pour haute-contre et basse, accompagné de bassons (au pluriel, détail dont on tient rarement compte) et de la basse continue non chiffrée:

The image shows a handwritten musical score on four staves. The first two staves are for a vocal duo, with the label 'Duo' written to the left. The first staff is for a high voice (haute-contre) and the second for a low voice (basse). Both staves have a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The lyrics 'Be-nigne fac Do-mi-ne In bo-na volun-ta-te tu-a Si-on' are written below the notes. The third and fourth staves are for bassoons, with the label 'Bassons' written to the left. Both staves have a bass clef and a key signature of one sharp. The music is written in a historical style with various note values and rests.

A propos de l'indication plurielle « bassons », il est important de signaler que l'emploi du singulier et du pluriel est très fréquente dans les partitions du XVIII^e siècle. Ainsi, dans les cantates françaises, rencontre-t-on des mentions précises, qui ne sont presque jamais respectées par les interprètes modernes : « flûte seule », « flûtes », « violon seul », « violons », « violons et flûtes », etc. Beaucoup de cantates françaises avec instruments ont été conçues pour voix et un petit orchestre de chambre. Des raisons financières sont probablement à l'origine de ces oublis modernes.

• La présence de la contrebasse.

À l'époque de ces motets, si la contrebasse est employée dans l'orchestre, sa partie figure rarement sur la partition. L'instrumentiste joue la partie de violoncelle, mais n'en conserve souvent que les notes essentielles.

Certains manuscrits autographes d'André CAMPRA présentent une ligne destinée à la basse continue, en partie doublée sur une autre ligne, qui est très probablement

destinée à la contrebasse.

Pseaume « *Deus judicium tuum* ».

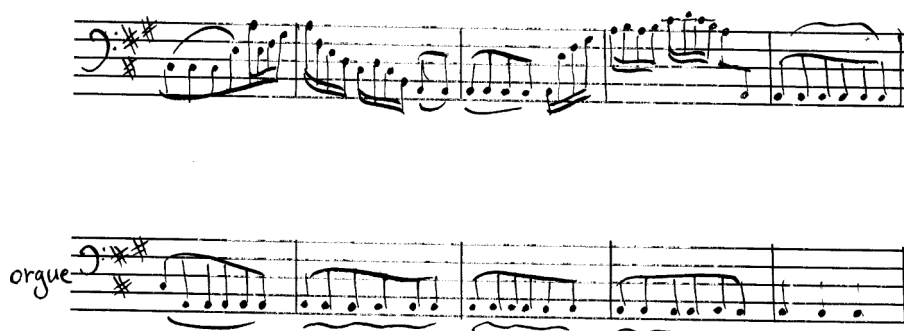
Manuscrit autographe, page 4. Une accolade unit les parties du grand chœur et celles de l'orchestre, la partie normalement destinée à la contrebasse figure au dessous de la partie de basse, hors de l'accolade :



• *Les parties de basse particulièrement indiquées pour l'orgue*

Pseaume « *Deus noster refugium* », manuscrit autographe.

Le manuscrit autographe présente, aux pages 4 et suivantes, au-dessous de la partie de basse continue (non chiffrée), une ligne destinée à l'orgue, ayant les mêmes caractères qu'une ligne de contrebasse. Extrait de la page 5 :



Pseaume « Notus in Judea ».

La partition gravée présente une telle basse pour l'orgue, page 7 :

vivement. *Chœurs.* *Ibi Confregit, Confre...*

Ibi Conf-

Ibi Confregit, Conf-

Orgue

(Document BNF site Gallica)

On peut donc penser que si, pour une exécution d'autres grands motets de CAMPRA, on réalise la basse continue à l'orgue, en l'absence d'indications précises du compositeur, on pourra jouer, au pédalier, une partie simplifiée. En l'absence d'un texte donnant une ligne de basse réservée à l'orgue, c'est le choix de l'interprète.

Malgré tout, rien n'interdit de penser que les parties que j'attribue à la contrebasse, étaient destinées à l'orgue, même si le compositeur ne le demande expressément. L'interprète fait ce choix, il n'a pas à se justifier.

• *Disposition de la partition*

A cette époque, la disposition de l'orchestre telle qu'elle est fixée aujourd'hui, n'avait pas été adoptée. Voici un exemple dans lequel la partie de trompette est notée entre les violons et les altos (parties). Ces dispositions variées ne sont pas rares.

Pseaume « *Ecce Panis angelorum* », manuscrit autographe.

Page 4:

The image shows a handwritten musical score on six staves. The first two staves are labeled 'Violons' and the third is labeled 'Trompette'. The notation is in G major (one sharp) and 4/2 time, though the time signature is written as 2/4. The staves are connected by a vertical line on the left. The first staff has a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The second staff has a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The third staff has a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The fourth staff has a bass clef and a key signature of one sharp (F#). The fifth staff has a bass clef and a key signature of one sharp (F#). The sixth staff has a bass clef and a key signature of one sharp (F#). The time signature is 4/2, but it is written as 2/4 in the manuscript.

On remarque le chiffrage de la mesure : 4/2 mis pour 2/4. Cela démontre bien le manque de cohérence dans la notation de la musique, à cette époque. Un compositeur

confirmé, ayant un solide métier, nous ayant laissé une œuvre importante en nombre et en qualité, peut employer des chiffres de mesure ne correspondant pas toujours aux signes ordinairement employés par ses contemporains, voire par lui-même, car dans le motet « *Cœli enarrant* », il utilise le chiffre 2/4. Ce n'est pas une exception : c'est un phénomène courant.

• *Traces du travail de composition*

Pseaume « *Cœli enarrant* », manuscrit autographe.

A la page 6, le compositeur a noté un chœur à cinq parties (dessus, haute-contre, taille, basse, basse-contre), puis l'orchestre à cordes (deux violons, une partie (alto), basse continue (non chiffrée). Ayant écrit cet ensemble, il a ajouté au-dessous une partie de hautbois. Elle n'avait donc pas été prévue au départ, car le hautbois ne figure jamais au-dessous des basses, et l'accolade n'embrasse pas la partie de hautbois.



Le même manuscrit porte une autre trace de composition à la page 20 : CAMPRA a d'abord écrit les parties de chœur et d'orchestre, puis, au dessous, il a rajouté trois autres parties instrumentales.

Cet ensemble de grands motets manuscrits mérite un autre sort que l'oubli.